

L'industrie gazière française appelle au lancement d'un plan de mobilité propre pour le transport de marchandises et de voyageurs

L'Association française du gaz (AFG) salue l'annonce du Président de la République d'un plan de soutien à l'industrie automobile pour une industrie verte et compétitive, secteur qui doit faire face aux enjeux de la transition écologique et de renforcement de la souveraineté industrielle. Elle souscrit aux objectifs du gouvernement d'améliorer la qualité de l'air et l'impact sanitaire et de se doter de véhicules plus propres.

Le transport de marchandises au gaz se développe partout en Europe. Les moteurs gaz des camions sont tous fabriqués en France, premier marché européen. Les chargeurs et transporteurs pour leurs véhicules ainsi que les collectivités locales pour les bus et bennes à ordures ont choisi le GNV/bioGNV. Le territoire français se couvre chaque mois de nouvelles stations d'avitaillement. L'immatriculation des poids lourds au gaz a cru de 25 % en 2019. Cette dynamique est créatrice d'emplois sur nos territoires.

Pour améliorer la qualité de l'air dans les villes, réduire les impacts sur la santé et les émissions de CO₂ et participer à la création d'emploi dans les territoires, **l'AFG appelle à compléter le plan de soutien du gouvernement d'un volet sur la mobilité propre gaz pour le transport de marchandises et de voyageurs en activant deux leviers** : la stimulation du renouvellement du parc de bus et camions diesel par des véhicules GNV/BioGNV et un soutien à un plan de déploiement de stations de carburants alternatifs.

Ces deux leviers sont détaillés dans les propositions formulées par l'industrie gazière française et dévoilées en début de semaine ([lien : plan de relance de l'AFG](#)). Parmi ces propositions on peut citer :

Pour toutes les entreprises la mise en place d'un crédit d'impôt, en remplacement du suramortissement actuel, à l'achat ou à la location d'un véhicule GNV entre 20 % et 25 % selon le poids des véhicules. Cette disposition permet de relancer l'achat de véhicules propres et de réduire leurs charges d'exploitation grâce à un carburant plus économique.

Pour les très petites entreprises et les artisans, la création d'un crédit d'impôt à l'achat ou à la location d'un véhicule GNV à hauteur de 20 % de la valeur d'achat pour les véhicules de moins de 2,6 tonnes.

Le soutien à l'implantation de stations d'avitaillement privées via un crédit d'impôt, permettant en complément des stations publiques de mailler le territoire et de permettre aux transporteurs de réaliser des économies de fonctionnement en accédant à un carburant moins cher.

Patrick Corbin, Président de l'Association française du gaz, conclut : « *Il faut proposer des solutions de carburations diversifiées aux français ou des solutions alternatives au tout électrique. La mobilité gaz (GNV, GNL, bioGNV, bioGPL...) comporte de nombreux avantages économiques et écologiques et elle sert la souveraineté industrielle de notre pays en participant à l'attractivité de nos territoires* ».

À propos de l'Association Française du Gaz :

Fondée en 1874, l'Association Française du Gaz (AFG) est le syndicat professionnel de l'ensemble de l'industrie gazière française. Elle compte 8 membres titulaires (ENGIE, TOTAL, EDF, CFBP, Gazprom, GRDF, GRTgaz, Teréga), 29 membres associés et environ 600 membres sociétaires. Elle représente l'ensemble des acteurs de la chaîne gazière. L'Association Française de Gaz promeut les activités de la filière et assure leur représentation auprès des pouvoirs publics. Elle est mobilisée sur l'ensemble des enjeux liés à la transition énergétique, à la sécurité, à l'efficacité énergétique, à la mobilité et au développement des énergies renouvelables. Elle contribue notamment à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires, organise différentes manifestations thématiques et réalise des études par le biais de ses commissions.
www.afgaz.fr

Contacts presse :

Laurence Confort – laurence.confort@afgaz.fr – 06 60 91 95 30
Marie Leroy – marie@monet-rp.com – 04 78 37 34 64